



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/l-education-inclusive-un-droit-de.html>

L'éducation inclusive : un droit de l'enfant

- Nos publications - Enseignement -

Date de mise en ligne : vendredi 20 novembre 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

A l'heure actuelle, en Fédération Wallonie-Bruxelles, quelques 35.000 élèves, en situation de handicap ou non, fréquentent une école de l'enseignement spécialisé. De nombreux autres enfants et adolescents ne sont pas scolarisés faute d'écoles de proximité adaptées à leurs besoins spécifiques. Ces enfants ne peuvent même pas accéder au statut d'élève, d'apprenant. Et pourtant, les États qui ont ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE, 1989), dont la Belgique, ont reconnu le droit à l'éducation pour tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap.

Fruit d'un long processus de réflexion au niveau international, la reconnaissance juridique du droit à l'éducation inclusive a été actée par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (ci-après « CDPH »). Cette convention a été ratifiée par la Belgique en 2009... mais qu'en est-il en pratique ?